

## Les premières éoliennes en Franche-Comté sortent de terre

*Après 6 années de développement, les premières éoliennes du parc du Lomont sont en cours de montage. Constitué de 15 éoliennes de 2 MW, ce parc permettra de couvrir les besoins énergétiques de près de 25 000 Franc-Comtois.*

La société EOLE-RES, spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens, construit en ce moment la première installation de ce type en Franche-Comté et en Bourgogne. Le parc est situé sur les communes de Vyt les Belvoir, Valonne, Solemont, Feule et Neuchâtel-Urtière à environ 800 m d'altitude sur la chaîne du Lomont. Cette zone avait été retenue dès 2001, dans le cadre d'un atlas éolien régional lancé par la région Franche-Comté, comme l'un des deux meilleurs sites éoliens de la région. La pertinence de ce site a été confirmée lors des études de faisabilité dont une grande partie a été confiée à des structures locales (ONF, GNFC...).

Durant toute la phase de développement du projet, EOLE-RES a travaillé en étroite collaboration avec les autorités locales, les services de l'Etat, les associations et les riverains afin que ce projet suive une logique de concertation, à la fois informative et participative. Elle a organisé une visite du parc éolien de Mont Crosin, en Suisse, en juin 2001 avec les élus et a mis en place, dès le lancement du projet, une commission intercommunale de suivi qui se réunissait tous les 4 mois.

Des réunions d'information auprès des populations des communes concernées et des communes avoisinantes ont été organisées par les élus locaux et EOLE-RES à différents stades de développement du projet ; en 2001 lors du lancement; en 2003 pour la présentation des études de faisabilité et l'année suivante pour la présentation du projet final qui a fait l'objet d'un dépôt de demande de permis de construire en mai 2004.

A l'issue de l'enquête publique en octobre 2004, la Commission d'Enquête, composée de 5 membres et présidée par le Président de la Commission Nationale des Commissaires Enquêteurs, a émis un avis favorable. Sur la base de cet avis ainsi que de ceux des services de l'Etat, tous favorables, le préfet du Doubs a délivré le permis de construire le 22 février 2005. Après la finalisation du montage technique et financier de l'opération, le chantier a débuté par les travaux forestiers, en concertation avec l'ONF afin d'intégrer les pistes d'accès du parc éolien dans le schéma de desserte forestière du massif du Lomont.

La construction du parc éolien s'est poursuivie à partir de mi 2006 et jusqu'à l'arrêt des travaux pour la période hivernale. A cette étape tous les accès et toutes les excavations, ainsi que cinq fondations avaient été finalisées. Les travaux ont repris à la mi-avril 2007 et le montage des trois premières éoliennes est achevé. La dernière devrait sortir de terre aux alentours du 30 novembre et la mise en service industrielle est prévue pour février 2008 à l'issue de la période de tests.

La centrale sera alors composée de 15 éoliennes d'une puissance unitaire de 2.000 kW, avec une hauteur en bout de pale de 125 m. Sa puissance installée sera de 30 MW et produira annuellement environ 61 millions de kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 25.000 personnes. Ainsi, comparativement à une centrale électrique thermique classique, elle permettra d'éviter le rejet annuel de plus de 18.000 tonnes de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère (source ADEME / MIES).

Les travaux forestiers ainsi que les terrassements, la fourniture du béton prêt à l'emploi et plusieurs missions de sous-traitance ont été réalisés par des entreprises locales. En particulier, les terrassements furent exécutés par l'Entreprise Climent de Voujeaucourt, qui ont déployé plus de 30 personnes sur site avec une vingtaine d'engins.

Selon Jean-Pierre Laurent, responsable de l'agence EOLE-RES de Besançon, « *ce projet démontre la faisabilité technique et la pertinence économique de telles réalisations dans l'Arc Jurassien. Il contribuera de manière significative à la diversification énergétique de la région et à la lutte contre le changement climatique* ».

CO  
M  
M  
I  
S  
S  
I  
O  
N  
D  
E  
S  
R  
E  
S

## **QUI EST EOLE-RES ?**

---

EOLE-RES est le fruit d'une association entre le bureau d'études français Eole Technologie et Renewable Energy Systems Ltd ([www.res-group.com](http://www.res-group.com)), un leader mondial de l'éolien. Depuis 1980, RES a réalisé plus de quarante centrales éoliennes représentant une puissance installée de près de 2000 MW à travers le monde (Grande Bretagne, Irlande, Etats-Unis, France, Suède, Portugal).

Spécialisée dans la conception, le développement, le financement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens, la société dispose d'un savoir-faire très spécifique lui permettant d'optimiser toutes les étapes de réalisation d'une centrale éolienne : l'identification de sites à fort potentiel, l'analyse du gisement éolien, l'ingénierie technique, environnementale, juridique et financière, la maîtrise d'œuvre, et la gestion de l'exploitation.

**EOLE-RES est aujourd'hui à l'origine de 219 MW en service ou en cours de construction, soit la plus grande capacité installée en France continentale à ce jour par un même opérateur. Ces parcs, qui totaliseront une production annuelle de près de 630 millions de kilowattheures, seront capables d'alimenter en électricité quelques 250.000 personnes (soit une ville comme Montpellier – 8<sup>ème</sup> plus grande commune française en nombre d'habitants) et permettront d'éviter le rejet de plus de 180.000 tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère chaque année.**

EOLE-RES, dont le siège est localisé à AVIGNON, est une société anonyme au capital de 10.816.792 Euros. La société emploie aujourd'hui 50 personnes. Elle développe ses projets en région Franche Comté, Bourgogne, Centre et Champagne depuis son établissement secondaire implanté à Besançon depuis 2001. Elle est dirigée par Jean-Marc Armitano qui a été également Président de l'association France Energie Eolienne et Vice-président du Syndicat des Energies Renouvelables de 2003 à fin 2005.